



Conseil Electoral Provisoire

NOTE DE PRESSE

MONSIEUR PHILIPPE AUGUSTIN EST NOMMÉ DIRECTEUR EXÉCUTIF DU CEP

Le Conseil électoral provisoire (CEP) informe le public en général et la presse en particulier, que Monsieur Philippe AUGUSTIN, actuel directeur du Registre électoral, est nommé Directeur exécutif.

Le Conseil, réuni à l'extraordinaire, le vendredi 31 janvier écoulé, a effectué ce choix parmi trois candidats, potentiellement valables.

La cérémonie officielle d'installation de Monsieur Philippe **AUGUSTIN**, dans ses nouvelles fonctions, aura lieu le **mardi 4 février 2025**, à 2 heures pm, à la salle de conférence du CEP.

Le Conseil électoral provisoire s'engage à conduire les processus référendaire et électoral en toute indépendance de manière impartiale et inclusive.

Pétion-ville, le 3 février 2025.-

Pour authentification (509) 31639523 - (509) 44 20 0660.-